

Session 2022

TERMINALE GENERALE OU BAC+1
Bac Général session 2022 ou session 2021
Modalités d'admission en 1^{ère} année BACHELOR

Admissions	<p>Sélection sur dossier et entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Ouverture du site d'information de Parcoursup</u> : Décembre 2021 - <u>Ouverture des inscriptions et formulation des vœux</u> : Du 20 janvier au 11 mars 2022 - <u>Clôture finalisation dossier sur Parcoursup</u> : 8 Avril 2022 - <u>Admission</u> : <p>Le processus d'admission se déroule en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une phase d'admissibilité : note de dossier à partir des informations figurant dans le dossier Parcoursup. Une attention particulière sera portée aux notes de mathématiques, de français et d'anglais. • Une phase d'admission : pour les candidats admissibles, entretien de motivation et test d'anglais. <p>Les meilleurs candidats seront déclarés "grands admis" et dispensés d'épreuves d'admission.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Les phases d'admission sur Parcoursup</u> : Mai à juillet 2022
Inscriptions par Internet	<p><u>Candidats scolarisés dans le système français de l'Éducation nationale</u> Inscription sur le site national « Parcoursup »</p>
Nombre de places	60 places

JOURNEES PORTES OUVERTES
Samedi 11 décembre 2021 (13h à 18h)
Samedi 5 février 2022 (9h30 à 17h30)
Samedi 12 mars 2022 (13h à 18h)

Les aides financières

LES BOURSES

Bourse de l'Enseignement Supérieur (CROUS)

Le Dossier Social Etudiant (DSE) est un document unique qui permet de solliciter l'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur et/ou d'un logement en résidence universitaire. La demande s'effectue par internet sur le site du Crous de votre établissement d'origine. La demande doit se faire avant d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation, entre le 15 janvier et le 30 avril impérativement. Aucune demande tardive ne sera acceptée.

LES AIDES AU LOGEMENT

APL (Aide Personnalisée au Logement)
ALS (Aide au Logement Social)
Renseignements sur www.caf.fr

LES PRETS

Prêts bancaires à taux préférentiels.
Renseignements auprès du Bureau des Elèves
(bde@edu.esiee.fr)

Frais de scolarité

Frais pour non boursiers : 601€ par an

Frais pour les boursiers : dégrèvement des frais scolarité pouvant aller jusqu'à 100% sur critères sociaux